

16. 8me. 1755

Vente de medailles de la ville de Lyon

Notaire a Lyon

de la tourrette

Exp. Memire famille Seretiere Chevalier

Marchands Nobles Francois Sauloy

Cours de Lyon amien Comille et proce

Simon, Claude Antoine Morel et la

Etienne de la ville de Commerce

Jaques Amibal Flavel Flavel

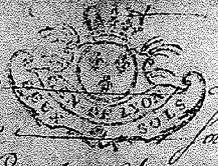
Evans et autres lieux pendant

part general fuisse en la fene

de Lyon d'autres parts

Lequel fergneur de la tourrette desir

Plus nombreux et plus par fait de med a



(1) Par exemple, N. Peirsec cite, dans une liste conservée à la Bibliothèque nationale (M.S. Fonds ancien 9534), six médailliers qu'il a pu voir à Lyon durant le règne de Louis XIV.

(2) Voir l'acte de vente de la collection A. Laisné (annexe A) : "il (A. Laisné) a composé un médaillier qui est également devenu l'objet de la curiosité des citoyens et des étrangers par le choix, la beauté et l'ancienneté des médailles".

(3) Ces deux collections ont fait l'objet d'un article : F. Planet, "Deux médailliers lyonnais au XVIII^e siècle", *Médailles et Antiques*, I, 1989, pp. 57-63. Voir également ma thèse de Doctorat d'Université, *Monnaies grecques d'or et d'argent du Musée des Beaux-Arts de Lyon : catalogue et historique de la collection*, I, pp. 7-18 et pp. 107-109. A titre d'exemple, sur 328 monnaies grec-

ques d'or et d'argent conservées à Lyon, l'origine de seulement 264 exemplaires (62,2 %) est connue. Parmi ces derniers, 95 exemplaires, soit 36,3 % proviennent des collections d'Ancien Régime : 26 % pour le Médaillier de la Ville (68 ex.) et 10,3 % pour le Collège de la Trinité (27 ex.).

(4) Sur ces collections, voir L. Niepce, *Archéologie lyonnaise*, II, "Les chambres des merveilles ou cabinets d'antiquités à Lyon depuis la Renaissance jusqu'en 1789", Lyon, s.d., pp. 190-192, pp. 185-186 et pp. 196-198. Une quatrième collection, le médaillier Nicolas Foy, aurait été acquise en 1734. Cependant, l'acte de vente de ce cabinet n'a pu être retrouvé aux Archives et surtout, une lettre du Président Dugas, de l'Académie de Lyon, datée du 16 mai 1737 précise que "le médaillier de la Ville



Le cabinet de Fleurieu : de la "galerie de portraits" au musée

Au XVI^e siècle, le collectionneur et bibliophile lyonnais Jean Grollier ouvrait son médaillier aux amateurs de passage dans la région. Faire progresser cette "science des médailles" encore balbutiante, en permettant à un public restreint de curieux de consulter leurs cabinets particuliers, demeura pour les collectionneurs lyonnais, une "aimable" pratique (fig. 1) (1). Ainsi la devise inscrite sur les ex-libris Grollier, *Grollierii et amicorum*, aurait pu être celle des principaux amateurs de médailles lyonnais (2) du début du XVIII^e siècle si ces derniers n'avaient pas, en vendant à la Ville leurs cabinets, souhaité dépasser le cadre restreint de la collection particulière pour atteindre celui, plus achevé, du musée. A cette époque, en effet, le Médaillier de la Ville, collection publique d'importance pouvant rivaliser avec les plus grands cabinets européens, fut constitué à Lyon. L'origine de cette création, surprenante à plus d'un titre, peut être illustrée par l'étude de l'une de ces collections acquise par le Consulat de Lyon en 1733 : le cabinet de Fleurieu (fig. 2).

(est) composé de celui de M. Laisné, de M. de Fleurieu et de celui du Commandeur de Savasse". Ce passage est extrait de la *Correspondance littéraire et anecdotique échangée entre M. de Saint Fonds et le Président Dugas*, éditée par W. Poidebard, Lyon, 1900, pp. 270-271.

(5) Voir par exemple le cabinet Mons de Savasse (Niepce, *op. cit.* n. 4, pp. 196-198) : au moins 443 pièces "dont 47 statuettes de bronze, 113 patères, plats, urnes, lacrymoires, vases cinéraires et bassins, 11 divinités égyptiennes, 28 pierres gravées et un médaillon de verre".

(6) Pour une histoire des origines des bibliothèques publiques lyonnaises, voir H. Joly, *Les richesses des bibliothèques provinciales de France*, II, Paris, 1932, pp. 1-3 et à nouveau L. Niepce, *Les bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*,

les bibliothèques particulières et publiques avant et après la Révolution, la grande bibliothèque, les bibliothèques dispersées, Lyon, s.d.

(7) Sur l'histoire de l'Académie de Lyon, voir J.-B. Dumas, *Histoire de l'Académie Royale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, Lyon, 1839. Le contexte socio-culturel de cette institution lyonnaise est reconstitué par R. Chartier, "L'Académie de Lyon au XVIII^e siècle (1700-1793). Etudes de sociologie culturelle", *Nouvelles études lyonnaises*, Droz, 1969, pp. 131-230. Pour les rapports entre l'Art et l'Académie, voir M.-F. Perez, "L'Art vu par les Académiciens lyonnais au XVIII^e siècle", *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, tome XXXI, 1977, Lyon, pp. 71-80. Sur Claude Brossette, voir F.Z. Collobet, *Etudes sur les historiens du Lyonnais*, I.

1) Un cabinet numismatique d'Ancien Régime - frontispice de *La science des médailles* de L. Jobert, Paris, 1739 (3^e éd.).

2) J.-E. Liotard, *Portrait de Jacques Annibal Claret de la Tourette*, pastel, coll. privée. ►

Le Médaillier de la Ville

Les origines de l'actuel Médaillier de Lyon remontent aux deux principales collections lyonnaises d'Ancien Régime : le Médaillier de la Ville et le cabinet du Collège de la Trinité (Grand Collège) (3). Entre 1733 et 1735, le Consulat de Lyon acquit trois collections particulières d'importance nationale, le cabinet Antoine Laisné (1733), le médaillier de Fleurieu (1733) et la collection Félicien Mons de Savasse (1735) (4). Ces collections de monnaies, augmentées de quelques antiques (5), formèrent dès lors le Médaillier de la Ville qui, selon l'usage du temps, constituait le complément naturel de la bibliothèque publique créée à la même époque (6), à l'initiative de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Lyon, à partir du fonds cédé à la Ville par son fondateur, Claude Brossette (7). Le médaill-



Genève, 1969, pp. 245-295. Voir également J.-P. Gutton, *Les Lyonnais célèbres dans l'histoire*, Privat, 1985, p. 197.

(8) Au moins deux exemplaires de l'inventaire du Médailleur de la Ville, les *Musei Lugdunensis*, furent rédigés avant 1750. Sur ces manuscrits, aucun ajout n'a été porté, preuve (?) qu'aucune acquisition ne fut faite après leur rédaction.

(9) Pour une chronologie détaillée de ces événements, voir P. Grosclaude, *La vie intellectuelle à Lyon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle*, Paris, 1933, pp. 368-381. Voir également M. Garden, "Pédagogie et parents d'élèves au Collège de la Trinité, Lyon, 1763-1792", *Cahiers d'histoire*, 1969, pp. 371-392.

(10) La Ville souhaita imposer par exemple l'ouverture au public de la bibliothèque du

Grand Collège. En 1772, elle manda échevins et procureur de la République pour forcer l'ouverture des portes et imposa, comme marque de sa propriété, une table de marbre, aujourd'hui déposée à l'entrée de l'Académie de Lyon, portant l'inscription suivante : BIBLIOTHECAM UTILITARI PUBLICAE DEDICAVIT SUAM CIVIT LUGD. Le lendemain, la plaque fut mutilée (par des oratoriens aux dires des autorités municipales) et une nouvelle inscription fut apposée à l'entrée du Cabinet des antiques du Grand Collège : ANTIQUITAS CIVIUM SUMPTIBUS REDUVIVA. Au-delà de l'anecdote, cet épisode montre la tension existant à cette époque entre les autorités civiles et religieuses sur ces sujets culturels.

(11) Sur l'importance de cette bibliothèque, voir G. Gutton, *Histoire des Jésuites à Lyon sous Louis XIV et Louis XV*, Lyon, 1953, chap. 7.



3) L'Hôtel de Ville de Lyon où était déposé le Médailleur de la Ville. Médaille en argent de J. Warin, 1643. Exemplaire provenant de la collection du Collège de la Trinité.

Voir également L. Niepce, *Archéologie lyonnaise*, I, Lyon, s.d., pp. 65-100, sur les collections du Grand Collège. Les informations recueillies par Niepce demeurent trop souvent nos seules sources publiées et nécessitent des vérifications. Sur la limite des travaux de Niepce, voir M.-F. Perez, "Collectionneurs et amateurs d'art à Lyon au XVIII^e siècle". *Revue de l'Art*, 47, 1980, pp. 43-52 : "Léopold Niepce, auteur sérieux dont le seul tort est de ne pas donner de références" (p. 43). Pour une critique virulente de Niepce ainsi que de l'ensemble des auteurs ayant abordé les questions attendantes au milieu des collections lyonnaises d'Ancien Régime, voir J. Guillemin, *Introduction à l'étude des numismates lyonnais (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Mémoire de DEA, Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris 1990, p. 8.

lier fut toutefois installé à l'Hôtel de Ville (fig. 3) alors que la bibliothèque fut déposée à l'hôtel Fléchères.

Le médaillier municipal ne connut, semble-t-il, aucun développement avant 1762 (8). A cette date et suite à l'expulsion des Jésuites de France, la direction de leur établissement lyonnais, le Collège de la Trinité, échut aux Oratoriens (9). Dès lors, le Consulat de Lyon chercha à imposer ses vues sur le caractère public des biens culturels conservés au Grand Collège (10). L'observatoire, l'importante bibliothèque (11) ainsi que le médaillier constitué dans un but pédagogique (12) ne furent cependant pas déplacés avant la Révolution. Le rassemblement des deux collections publiques lyonnaises, l'une par nature et l'autre par contrainte, s'effectua en 1792, au Grand Collège (13). Durant le siège de Lyon, en 1793, les collections lyonnaises et les bibliothèques furent transférées à l'abbaye de Saint-Pierre (l'actuel Musée des Beaux-Arts de Lyon) qui accueillait depuis 1791 le dépôt des tableaux et autres objets saisis dans les maisons religieuses (14). Les collections publiques, touchées par des pillages dont le principal fut l'œuvre du pouvoir parisien (15), furent ensuite déposées à la Bibliothèque Municipale, avant d'être partiellement restituées en 1810 au Musée de Lyon (16) où elles sont toujours conservées et constituent depuis le fonds ancien du médaillier.

La création, dès le début du XVIII^e siècle, d'un médaillier public à Lyon est, à double titre, tout à fait étonnante. D'une part, le contexte culturel

(12) Sur le caractère pédagogique du médaillier du Collège de la Trinité, voir F. Planet, *loc. cit.* n. 3, pp. 59-60. Pour un autre médaillier régional, voir L. Chaurand "Le Médaillier du collège et du lycée de Tournon", *Revue du Vivarais*, 1970, pp. 239-243.

(13) *Procès-verbaux des séances des corps municipaux de Lyon*, Lyon, 1901, p. 352.

(14) Sur ce dépôt d'œuvres d'art, voir D. Terrois, "Tableaux des églises de Lyon réservés pour le Conservatoire des Arts : quatre inventaires", *Archives de l'Art Français (Mélanges Julian)*, Paris, 1978, pp. 227-248 et "Les tableaux des églises et couvents de Lyon", Actes du colloque *L'Art baroque à Lyon*, 1975, pp. 262-269. Voir également M.C. Chaudonneret, "Les origines du Musée des Beaux-Arts de Lyon, 1791-1799", *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1989, n° 1, pp. 325-341 et, en dernier lieu, "la création du Musée", dans *Les Muses de Mésidor, peintres et sculpteurs lyonnais de la Révolution à l'Empire*, exposition au Musée des Beaux-Arts de Lyon, 22 novembre 1989 - 11 février 1990, pp. 42-45.

(15) Sur les pillages des médailliers lyonnais durant le siège de Lyon, voir J. Tricou, "Le Médaillier de la Ville au Musée des Beaux-Arts de Lyon", *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1954, n° 4, pp. 81-88. L'importance de ces pillages me paraît exagérée excepté celui organisé par le pouvoir parisien au lendemain du siège de Lyon. Voir "Les pillages des médailliers" dans ma thèse de Doctorat, *op. cit.* n. 3, I, pp. 27-36.

(16) Les restes des collections d'Ancien Régime furent restituées en plusieurs temps. Le 8 octobre 1810, F. Artaud, conservateur du Musée, reçut d'A.F. Delandine, bibliothécaire de la Ville, 6 264 monnaies en bronze et une monnaie d'argent. Ainsi, aucune monnaie grecque d'argent ou d'or autrefois propriété de la Ville ne fut restituée à cette date. Il est vraisemblable que, durant le siège de la ville en 1793, et devant la menace qui pesait sur les collections publiques, leur "conservateur", le père J. Janin, extrait des médailliers les plus belles monnaies. Le gros de la collection fit alors l'objet d'une saisie parisienne avant d'être déposée à la Bibliothèque Municipale. Les exemplaires triés par Janin furent sans doute également déposés à la bibliothèque. Cependant, lorsque A.F. Delandine restitua au Musée de Lyon les collections numismatiques, il préféra, par défiance envers F. Artaud, conserver les exemplaires de qualité qui ne revinrent au musée qu'à sa mort. Seule la lecture de l'inventaire de la collection Delandine léguée par son fils en 1836 permettrait de confirmer ou d'infirmer cette possibilité. Deux éléments sont cependant à noter : en premier lieu, un témoin oculaire a déclaré à F. Artaud que "M. Delandine avait orné ses appartements avec plusieurs pièces ayant appartenu au Cabinet de la Ville" (Bibliothèque de l'Académie de Lyon, cote 200380). De plus, l'exemplaire des *Musei Lugdunensis*, œuvre de Panel, actuellement conservé en la Bibliothèque Municipale, provient de la bibliothèque Delandine. Je tiens à remercier G. Bruyère, des Archives Municipales, pour avoir porté à ma connaissance le document Artaud et l'inventaire Panel.

(17) Voir J.-B. Giard, "La numismatique, source de l'histoire de l'Art et de l'histoire des idées", *Quaderni ticinesi. Numismatica e antichità classica*, X, 1981, pp. 15-23 et "Critique de la science des monnaies antiques", *Journal des savants*, 1980, pp. 225-245. Voir également K. Pomian, *Collectionneurs, amateurs et curieux, Paris, Venise : XVI^e-XVIII^e siècle*, Paris, 1987, pp. 153-154 et 195-212.

(18) Voir K. Pomian, "Médailles/coquilles = érudition/philosophie", *ibid.*, pp. 143-162 et A. Schnapper, *Le géant, la licorne, la tulipe, collections françaises au XVII^e siècle*, Paris, 1988.

(19) Le Musée de Lyon fut officiellement fondé le 1^{er} septembre 1801 pour présenter au public les œuvres saisies et contribuer à la reconstruction de Lyon-Ville Affranchie en redonnant vie à l'industrie et au commerce grâce à l'instruc-



4) J.B.S. Chardin, *Le singe antiquaire*, vers 1735, (Musée de Chartres).

5) N. Ponce, d'après Duplessis-Bertault, *J.J. Rousseau herborisant*, (Chambéry, musée Savoisien).



de l'époque voit les médailles et autres antiques rejetés (fig. 4) par la plupart des érudits au profit des chefs-d'œuvre de l'art antique, des monuments et des études archéologiques (17) ou des sciences de la nature (fig. 5) (18) - la famille de Fleurieu n'échappant pas à cette règle -. D'autre part, la constitution

d'importantes collections publiques est généralement l'une des conséquences de la Révolution et de l'Empire puisqu'elle découle du concept de patrimoine national ou local et repose le plus souvent sur des saisies - le Musée de Lyon, fondation impériale, ne dérogeant également pas à ce principe (19) -.

tion des dessinateurs des manufactures. Voir Ph. Durey, *Le Musée des Beaux-Arts de Lyon*, Lyon, 1988, p. 9 et M.-Cl. Chaudonneret, "De la Révolution à l'Empire" et "Messidor ou la reconstruction de Lyon", *Les Muses de Messidor*, 1989, pp. 26-41 et pp. 46-53.

(20) Je propose, à la suite de cet article (annexe B), le catalogue des 60 monnaies grecques de la collection de Fleurieu.

(21) Voir la seconde partie de cet article consacrée à l'ascension sociale et culturelle des de Fleurieu.

(22) L'acte de vente de la collection de Fleurieu est conservé aux Archives Départementales (cote 3 E 7038).

(23) L'acte de vente de la collection Roman de Rives est conservé aux Archives Départementales (cote 3 E 4343 A).

(24) Sur Roman de Rives, voir L. Niepce, *op. cit.* n. 4, pp. 179-180 et Berghot du Lut et Péricoud, *Biographie lyonnaise, catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, Paris-Lyon, 1839, p. 257. Sur J. Spon, voir S. Demornex, *Un érudit au XVII^e siècle, J. Spon ; sa vie, son œuvre*, mémoire de Maîtrise, Lyon, 1966. voir également F.Z. Collombet, *Études sur les historiens du Lyonnais*, II, Genève, 1969, pp. 174-194 et P. Berghans, "J. Spon", *Der Archoölogie, Graphische Bildnisse aus dem Porträtarchiv Diepenbroick*, Münster, exposition 1983-1984, p. 189.

(25) Pour la biographie de Panel, voir J. Guillemin, *op. cit.* n. 11, pp. 51-56 et pp. 58-59.

La collection de Fleurieu

L'étude de la collection de Fleurieu, achetée en 1733 par le Consulat de Lyon, permet d'expliquer ce phénomène d'exception. En effet, ce cabinet offre le plus d'informations puisqu'une partie de cette collection a pu être retrouvée au Médaillier (20) et que l'histoire de cette famille de notables lyonnais a déjà fait l'objet de travaux importants (21).

Le 16 octobre 1733, la Ville de Lyon, représentée par C. Perrichon, prévôt des marchands, F. Pauliny, A. Morel, B. Denis et D. Birouste, échevins, acquit de Jacques Anibal Claret de la Tourette (fig. 6), dit Président de Fleurieu, le médaillier familial (22). Cette collection, dont le contenu détaillé demeure inconnu, fut constituée à partir de 1717 par le père du Président de Fleurieu, Jacques Claude Claret de la Tourette, dit Président de la Tourette. En effet, le 14 décembre 1717, le Président de la Tourette, alors président de la Cour des monnaies, acheta au chanoine Roman de Rives (23), chambrier de l'Île Barbe, disciple de Spon et numismate de renom, sa bibliothèque spécialisée, deux bronzes antiques et l'importante collection de médailles qu'il avait constituée de longue date (24).

A ce jour, nous ne connaissons qu'une faible partie de cette collection : la série grecque d'époque classique et hellénistique. Plusieurs exemplaires d'un catalogue intitulé *Musei Lugdunensis* furent rédigés à la suite de la constitution de la collection publique. Le plus ancien fut écrit entre 1739 et 1742 par



Liotard pins. Joubert sculp.
off: Jac. PERNETTI mil: scol: lugd: ex
ultr: q. d. d. d. d.

6) Joubert, d'après Liotard (fig. 2), portrait gravé de Jacques Annibal Claret de la Tourette.

(26) Pour la biographie de Deschamps, voir J. Tricou, "Le catalogue de l'ancien médaillier de la Ville", *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, juin 1973, pp. 409-410. Le Consulat décida, le 12 décembre 1736, d'allouer un traitement de 500 livres (1 000 livres à partir de 1753) à F. Deschamps qui avait, depuis 1734, la responsabilité du Médaillier de la Ville, afin qu'il en rédige l'inventaire. Sur ce point, les textes sont formels : "pendant lequel temps il (Deschamps) sera tenu de travailler sans relâche à la composition des catalogues et des inventaires de toutes les médailles", *Registre des actes consulaires - 1736*. Pourtant, la lettre du Président Dugas citée en note 4 nous éclaire sur les rapports exacts entre Panel et Deschamps : "M. Périchon (premier échevin) l'a (Panel) attiré ici et a promis de payer sa

pension au petit collège pour mettre en ordre le Médaillier de la Ville... J'ai envie d'aller voir ce Médaillier de la Ville avec le P. Panel qui va tous les jours au gouvernement, donner des instructions à celui qui est chargé de la garde du cabinet (F. Deschamps)" (12 mai 1737). L'exemplaire Panel des *Musei Lugdunensis* est signalé et commenté dans le *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, tome XXX - Lyon, Paris, 1899, pp. 404-405, n^{os} 1434-1439. Pour l'exemplaire Deschamps, voir J. Tricou, *loc. cit.* n. 15. Un troisième (?) exemplaire aurait été vendu aux enchères à Lyon en 1832. Il s'agit peut-être de celui écrit par Panel. En effet, la vente, en 1832, de la bibliothèque Barre nous renvoie à nouveau au témoignage rapporté à Artaud (voir n. 16), puisque Barre est également cité

François Panel, Jésuite, auteur de dissertations numismatiques (25). Un second, en tout point similaire, remonte également à cette période et fut rédigé par François Deschamps nommé dès 1734 à la tête du Médaillier de la Ville afin d'en dresser l'inventaire (26). Sur ces inventaires, la mention de *Fleurieu* apparaît en marge des volumes consacrés aux monnaies grecques royales et civiles. Une telle indication n'est cependant pas apportée pour les autres monnaies de la collection de Fleurieu et spécialement dans les volumes décrivant les autres monnaies d'or et les monnaies romaines. Pourtant, la somme importante que le Consulat alloua à J.A. de Fleurieu atteste autant de sa volonté de créer un ensemble numismatique public de premier plan que de la richesse de la collection de Fleurieu (27). Par comparaison avec la collection de Mons de Savasse, mieux connue dans sa composition et vendue à un prix comparable (28), nous pouvons avoir une idée globale du cabinet de Fleurieu qui était sans doute composé de plusieurs milliers de monnaies (29). La série romaine, de très loin la mieux illustrée dans les collections de l'époque, devait être particulièrement exhaustive puisque le médaillier de Fleurieu était presque exclusivement (ou totalement ?) composé des monnaies ayant appartenu à Roman de Rives. A cette époque, la constitution d'une "galerie de portraits" d'empereurs romains la plus complète possible était encore la principale préoccupation du collectionneur (30).

ment (31) que le nombre de monnaies grecques demeurerait limité en Europe, malgré les quelques voyageurs revenus du Levant avec des médailles que "leur antiquité rendait particulièrement respectable". Dezallier d'Argenville écrivait en 1727 qu'"elles (les monnaies grecques) vont au plus à 400 (exemplaires)" (32). A la fin du XVII^e siècle, Charles Patin, lui-même voyageur en Orient, n'en possédait pas plus. Certes, des collections plus importantes se formèrent au XVIII^e siècle, mais elles procédaient en fait de la réunion de plusieurs collections plus anciennes (33). Ce constat confirme l'importance des collections de Fleurieu (60 exemplaires) et Mons de Savasse (au moins 80 exemplaires) et démontre surtout l'importance du Médaillier de la Ville puisque la série grecque comprenait 629 exemplaires dont 29 en or et 141 en argent. Certaines monnaies, rarissimes à l'époque, telles le décadrachme de Syracuse, œuvre d'Evainète (fig. 7), le didrachme et les quatre statères d'Alexandre le Grand (fig. 8), illustrent la qualité de cette série. Mais la collection municipale était surtout riche en monnaies d'or, principalement romaines (442 exemplaires). Parmi ces monnaies, particulièrement recherchées par les collectionneurs de l'époque, certaines étaient très rares puisque le Médaillier de la Ville comptait sur ses plateaux des *aurei* de la République (12 ex.), de Pompée, de Marc Antoine (2 ex.), d'Antonia (2 ex.), de Galba (2 ex.), de Vitellius, d'Othon (6 ex.), de Domitia (2 ex.), de Plautiane, de Marciane, de Matidie, de Lucille (2 ex.).

comme possesseur d'objets provenant de l'ancien Cabinet de la Ville.

(27) La Ville acquit du Président de Fleurieu cette collection pour le prix de 2 400 livres et 175 livres de rente viagère, soit approximativement le même prix que celui payé, vingt ans plus tôt, par le Président de la Tourette au Chanoine Roman de Rives. De plus, la rente viagère était réversible, en cas de décès du Président de Fleurieu, à Roman de Rives. Pour un bon exemple des "sentiments" qui conduisent parfois le collectionneur à céder son "œuvre" sans pour autant chercher à abuser la collectivité publique, voir E. Babelon dans la préface de la *Collection Pauvert de la Chapelle*, Paris, 1893, pp. i-iii.

(28) Aux antiquités citées en note 5 s'ajoutent 20 monnaies d'or, 1 672 d'argent, 4 892 de

bronze et 49 médailles modernes, soit 6 633 monnaies pour un prix de 3 000 livres et une rente viagère de 1 000 livres. Cette différence s'explique aisément par le nombre important d'objets antiques (au moins 443) dont la valeur était sans doute supérieure à celle des monnaies. Sur la faible valeur marchande des monnaies antiques sous l'Ancien Régime, voir A. Schnapper, *op. cit.* n. 17, pp. 157-159.

(29) Il est fait mention, dans le bref descriptif de la collection Mons de Savasse, de "36 médaillons d'argent des villes (grecques) et de 44 de villes" (en bronze) soit au moins 80 monnaies grecques (les monnaies de royaumes hellénistiques n'étant pas indiquées). Ces chiffres rendent à nouveau les collections Mons de Savasse et de Fleurieu comparables.

(30) Voir J.-B. Giard, *loc. cit.* n. 49.

(31) Voir note 18.

(32) A.-J. Dezallier d'Argenville, "Lettre sur le choix et l'arrangement d'un cabinet de curieux", *Mercure de France*, juin 1727, pp. 1294-1330, repris dans la *Revue universelle des arts*, XVIII, 1863, pp. 163-178.

(33) Voir A. Schnapper, *op. cit.* n. 18, pp. 146-147.

(34) Les monnaies romaines en or inédites conservées au Médailleur de la Ville ont été publiées par J. Tricou (*BSNF*) et P. Dissard (*RBN*).

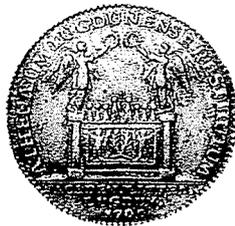
de Crispine, de Pertinax (2 ex.), de Dide Julien, de Manlia Scantilla, de Diaduménien, des Tétricus père et fils, de Victorin, un *binio* de Trébonien Galle et des *solidi* d'Attale, de Jean, de Petrone Maxime, de Pulcheria et d'Avitus (34).



7) Décadrachme de Syracuse frappé vers 400-370 av. J.-C. provenant du Médailleur de la Ville.



8) Statère d'or d'Alexandre le Grand provenant du Médailleur de la Ville.



9) Jeton d'argent frappé vers 1700 pour l'Académie de Lyon.

La collection de Fleurieu était donc, au même titre que le Médaillier de la Ville, remarquable à une époque qui voyait l'intérêt général pour les médailles décroître. L'étude des conditions dans lesquelles les transactions s'effectuèrent permet de mieux cerner l'idée qui fut sans doute celle des vendeurs et des acquéreurs. Toutes ces collections ont en effet appartenu à des personnages proches de la jeune Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts (fig. 9). Les raisons qui poussaient ces Académiciens à se séparer de leurs biens propres, pour un ensemble important, apparaissent dans les actes de ventes eux-mêmes et particulièrement celui du médaillier Laisné (voir annexe A - fig. 10). De plus, le meuble dans lequel les monnaies provenant de la collection A. Laisné étaient conservées, portait l'inscription suivante (35) :

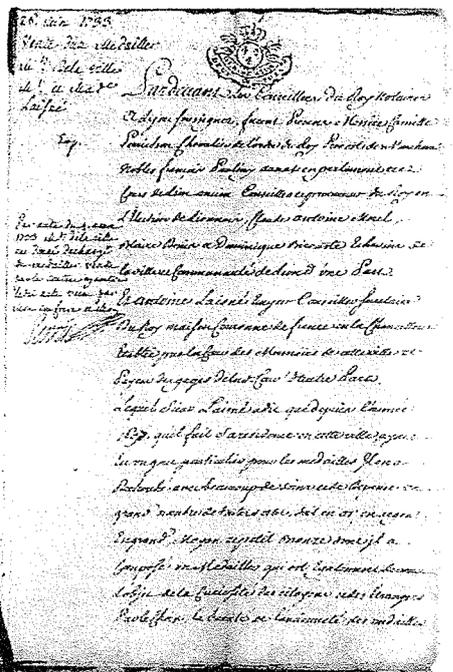
ANTONIO LAINE PARISINO
PER XXXVI ANNOS HVIVS VRBIS INCOLAE
HONESTIS IN EA MVNERIBUS FVNCTO
QVOD SERIEM NVMMORVM ANTIQVORVM
EX. A.A.A.
AEQVIS CONDITIONIBVS VRBI ADDIXIT
AMPLISSIMVS ORDO LVGDVNENS
TIT. POS. ANNO MDCCXXXIII

Nous trouvons également dans l'acte de vente de la collection de Fleurieu (fig. 11) le passage suivant :

"... Que le grand seigneur (de Fleurieu) désirant contribuer à rendre plus nombreux et plus parfait le médaillier acheté par le consulat de M. Laisné..." En replaçant ces événements dans l'évolution générale des collections locales telle que la présente Bernard De-loche (36), on s'aperçoit que la consti-

10) Acte de vente de la collection Laisné.

11) Acte de vente de la collection de Fleurieu.



(35) Ce meuble, entré au Musée de Lyon en 1810, a disparu depuis. L'inscription citée est retranscrite dans l'ouvrage de F. Artaud, *Cabinet des Antiques du Musée de Lyon*, 1816, p. 83.

(36) B. Deloche, *Museologica : contradiction et logique du musée*, Lyon, 1985, p. 1 :

"L'existence historique du musée d'art compris dans l'acceptation stricte du terme n'aura guère excédé deux siècles : le musée conçu comme institution patrimoniale est né à l'aube du XIX^e, il a remplacé la traditionnelle collection privée, substituant ainsi la rigueur de l'ordonnance rationnelle à la fantaisie incontrôlée du goût."

10

[Handwritten text in French, likely a list or inventory, with several lines of text and a large signature at the bottom.]

11

[Handwritten text in French, continuing the list or inventory, with a large signature at the bottom.]

10

Récapitulation des Médailles
du Cabinet de la Ville

Médailles et médailles d'or antiques et modernes, en y compris l'argent... 381.

Médailles d'argent antiques et modernes, en y compris l'argent... 2097.

Plus cent cinquante médailles commémoratives de nos jours, dont une seule en bronze qui date de nos jours... 35.

Médailles de grand bronze... 1286.

Médailles de bronze de nos jours... 2287.

[Signatures and dates at the bottom of the page.]

11

[Handwritten text in French, likely a list or inventory, with several lines of text and a large signature at the bottom.]

(37) B. Deloche, *ibid.*, p. 14.

(38) Voir J.-B. Giard, "La numismatique, source de l'histoire de l'art et de l'histoire des idées", *loc. cit.* n. 17, pp. 16 :

"Tandis que l'érudition, succombant à des excès de doute et d'ergotage, entraînait dans son déclin la science des médailles, amateurs d'art et philosophes s'enflammaient pour les chefs-d'œuvre antiques que l'on redécouvrait à Herculanium, à Pompei, à Paestum. On se détournait résolument du fatras archéologique des anciens érudits, des petits objets insignifiants, de la monnaie, pour admirer sans réserve les merveilles de l'architecture antique, les statues fameuses, les vases grecs, les bronzes des grands maîtres".

(39) Voir Kr. Pomian, "Médailles/coquilles : érudition philosophie" et "Collectionneurs, na-

turalistes et antiquaires dans la Vénétie du XVIII^e siècle", *op. cit.* n. 17, pp. 143-162 et pp. 213-291.

(40) La démarche suivie s'inspire de celle de R. Chartier, *op. cit.* n. 7, pour l'étude des familles lyonnaises liées à l'Académie et plus particulièrement celle des Pianello de la Valette (pp. 173 ss).

tution du Médaillier de la Ville répond à une volonté précise et intellectuellement prévisible. L'Académie joua le rôle de catalyseur et permit l'ouverture de ces collections particulières à un public averti (37). Une fois cette étape franchie, seule la constitution d'un ensemble plus large, dépassant le cadre restreint de l'individu et de ses biens propres, pouvait donner aux ensembles particuliers patiemment constitués une dimension nouvelle, celle du musée. Ce projet se réalisa grâce au Consulat, dans le cadre d'un cabinet d'antiquités comparable aux principales collections européennes. Ces principes sont d'ailleurs exprimés dans le titre du catalogue du Médaillier de la Ville rédigé à cette époque : *Musei Lugdunensis*. A cette volonté de constituer un ensemble de premier plan, propriété de la Ville et non plus de quelques amateurs éclairés, s'ajoute également une évolution du goût, phénomène général en Europe, qui voit les de Fleurieu se passionner pour les médailles de par leur "respectable antiquité", puis les rejeter comme composante d'une érudition "vague, ... stérile, qui charge l'esprit sans l'enrichir", au profit des philosophiques coquilles, tulipes et même des mouches...

"Dans le Dédale obscur des monuments Antiques

Homme docte, à grand frais, pourquoi t'embarrasser ?

Notre siècle, à des yeux vraiment philosophiques,

Offre assez de quoi s'exercer".

L'Antiquaire

Charles-Etienne Pesselier - 1743

Evolution sociale et culturelle de la famille de Fleurieu

Dans un second temps, l'étude de cette collection de Fleurieu permet de retracer les grandes étapes de l'ascension d'une famille lyonnaise sur plusieurs générations et nous éclaire sur l'évolution du goût des érudits lyonnais durant les XVII^e et XVIII^e siècles. Il est en effet possible de restituer le cadre socio-culturel de ces changements, puis de les comparer à ceux décrits dans les récentes études consacrées au milieu des collectionneurs et amateurs d'art parisiens ou italiens contemporains. Cette évolution fut longue, depuis la première phase de découverte, puis de prise de conscience de la valeur culturelle des œuvres d'art (38), qui se substituait à la simple curiosité ou à la recherche purement esthétique. Par la suite, les goûts évoluèrent et, sous l'influence de nouvelles échelles de valeurs (39), les amateurs déplacèrent leurs centres d'intérêt des objets antiques (étude de l'histoire, collections de pierres gravées ou de monnaies), vers la botanique et les sciences de la nature ("histoire naturelle", collections de coquilles ou de minéraux, constitution d'herbiers).

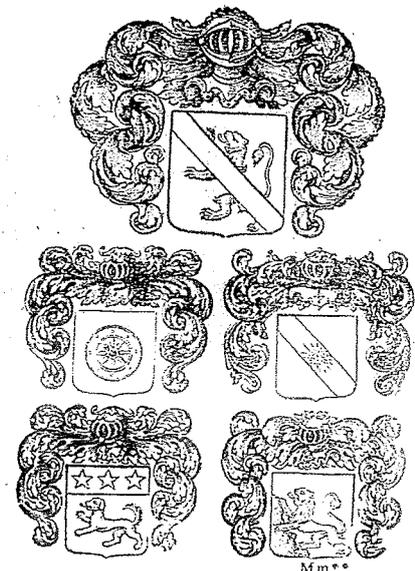
J.C. Claret de la Tourette, dit Président de la Tourette (1656-1741), est à l'origine de la collection familiale. Mais avant d'étudier précisément la place tout à fait particulière occupée par ce dernier dans la progression sociale et culturelle des de Fleurieu, il semble nécessaire de retracer l'évolution générale de cette famille de notables lyonnais (40).

Celle-ci remonte, semble-t-il, au milieu du XVI^e siècle, époque à laquelle Pierre Claret, originaire de Nantua en Bugey, s'installa à Lyon où il fit profession de *marchand espinglier* (41). Son fils cadet, Claude Claret (1590, † avant 1647) perpétua la tradition familiale de négoce tout en la développant, en particulier grâce à un mariage avantageux, comme son père l'avait d'ailleurs fait, avec la fille d'un marchand bourgeois lyonnais. L'un de ses fils, Jean Claret de la Tourette (1620-1704), marque un réel changement dans l'ascension sociologique des de Fleurieu (fig. 12). En effet, il fut, de par ses origines familiales, marchand bourgeois de Lyon, puis échevin de la Ville en 1689-1690 (fig. 13). Il obtint également une charge importante en devenant *secrétaire du roi, maison et couronne de France et de ses finances en la généralité de Lyon*. Cette nouvelle étape fut fondamentale dans l'évolution de la famille de Fleurieu puisqu'elle s'accompagna, comme le constate justement R. Chartier, de l'acquisition d'une seigneurie, celle de la Tourette, corrolaire systématique à l'achat de la première charge ou à l'exercice du premier échevinat (42). J. Claret de la Tourette permit donc le passage de la position de marchand bourgeois de premier plan, à celle, tant appréciée de son milieu, que confère l'appartenance à la noblesse de robe (43). L'initiateur de la collection de Fleurieu fut, ainsi qu'il est mentionné précédemment, l'un des fils de ce dernier, Jacques Claude Claret de la Tourette, dit Président de la Tourette (1656-1751). Il acquit de

(41) A la fin du XIX^e siècle, le cardinal Frécon entreprit une série de recherche sur les familles échevines. Les manuscrits généalogiques établis alors sont actuellement conservés aux Archives Départementales du Rhône (*Fonds Frécon*). Ces informations sont reprises et critiquées par J. Baudrier, *Les Claret de la Tourette et de Fleurieu bibliophiles*, Lyon, 1909.

(42) Cf. R. Chartier, *op. cit.* n. 7, p. 165.

(43) Cf. A. Soboul, *La France à la veille de la Révolution*, 2^e édition, Paris, 1966, p. 68 : "L'acquisition de domaines et de droits seigneuriaux constituait un placement sûr et honorable, consécration de promotion sociale".



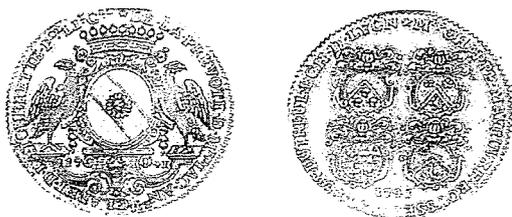
12) Fer de J. C. Claret de la Tourette.

13) Armorial des échevins lyonnais en 1690 - extrait de l'*Histoire abrégée ou éloge historique de la ville de Lyon*, Lyon, 1711 (Coll. Pesce).

(44) Cf. J. Baudrier, *op. cit.* n. 41, p. 3 et *Fonds Frécon*.

(45) R. Chartier, *op. cit.* n. 7, pp. 148-152, montre la proportion écrasante d'officiers dans les premières académies :

"L'Académie des Sciences et Belles-Lettres est dominée nettement de son recrutement par les détenteurs d'offices anoblissants. Le report entre les ordres de son sein est le suivant : 55 % de nobles et 26 % de clercs contre 16 % seulement de bourgeois. Plus révélateur que ce rapport général est le classement par catégories : les officiers de justice et de finances représentent 39 % de l'ensemble du recrutement, le clergé séculier et régulier 28 %, la noblesse au service du roi 8 %, les avocats près de 7 %, les nobles titrés et les médecins 5 %. L'assise sociale essentielle de la plus ancienne des Académies



14) Jetons consulaires de J.A. Claret de la Tourette.

nombreuses charges comme celle de *conseiller du roi en la Sénéchaussée et du siège présidial de Lyon*, mais il fut surtout *président à la Cour de Monnaies* (44). Cette dernière fonction est révélatrice à double titre. En premier lieu, elle marque le sommet de l'évolution sociale des Claret puisque J.C. Claret de la Tourette occupa l'une des charges les plus prestigieuses (fig. 14). De plus, les rapports entre la Cour des Monnaies et le milieu intellectuel lyonnais, à travers sa forme la plus achevée, celle de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts, furent très étroits durant tout le XVIII^e siècle (45). Par ailleurs, son attitude à l'égard des arts fut celle d'un riche amateur qui protégea les artistes lyonnais de son temps et acheta de nombreuses œuvres. Ainsi, les goûts de J.C. Claret de la Tourette s'orientèrent vers les trois pôles culturels privilégiés à cette époque.

La peinture fut son premier centre d'intérêt, puisqu'il fit richement orner son hôtel de la rue Boissac par Daniel Sarrabat (1666-1748) (46). Cette demeure, que Claude Chana avait fait construire vers le milieu du siècle, fut décorée par le peintre lyonnais vers la fin du siècle, période que ses contemporains considéraient comme le "temps de la perfection de son Art" (fig. 15). Il semblerait que J.C. Claret de la Tourette ait principalement cherché à former une importante galerie de peinture, dans laquelle des œuvres ramenées à grands frais d'Italie furent présentées, en association avec de nombreux tableaux de chevaux peints par D. Sarrabat. Ce dernier fut

Lyonnaises est donc l'aristocratie de la Cour des Monnaies. La place des détenteurs de charges anoblissantes ne fait d'ailleurs que croître de 1700 à 1740, alors qu'ils ne représentent que 38 % dans le nouveau fondateur des années 1700-1711, ils participent pour 43 % en recrutement entre 1711 et 1720, 53 % entre 1720 et 1730, 57 % les dix années suivantes... Au sein de la noblesse d'offices, la prépondérance de la cour des Monnaies est écrasante... De la même façon qu'ils se transmettent leur charge, ils se succèdent au sein de la société. Pour eux, l'académie est le prolongement naturel de la Cour. Bien que le plus souvent de proche origine bourgeoise, les officiers lyonnais de la cour des Monnaies avaient conscience de leur rang particulier dans la ville. Juridiquement solidaires des parlemen-

taires, ils ne se fondaient pas totalement dans la classe dominante de la cité. A l'Académie, ils pouvaient manifester les liens intellectuels qu'ils voulaient ajouter à leur suite sociale."

(46) L. Florenne, "Un peintre lyonnais oublié : Daniel Sarrabat I. La vie et l'œuvre", *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1962, n° 1, pp. 12-14.



15) Cl. Sarrabat, *Psyché contemplant l'Amour endormi*. (détail) ancien hôtel de Fleurieu, Lyon.



16) Ex-libris de J.A. Claret de la Tourette

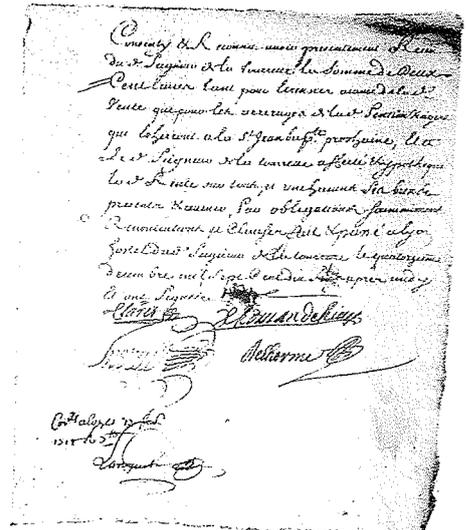
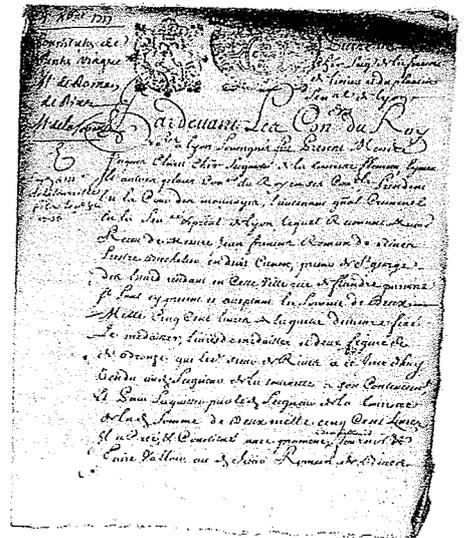
(47) Rivière de Brinays, *Description de la Ville de Lyon avec des recherches sur les hommes célèbres qu'elle a produite*, Lyon, 1741 :

"Le tout (la galerie et les peintures sur chevaux) peut être compté entre les meilleures choses qu'aient faites Sarrabat dans la vigueur de son âge".

Les éléments de décoration de la galerie de l'Hôtel de Fleurieu sont étudiés par L. Florenne, "Daniel Sarrabat II. Les décorations lyonnaises", *Bulletin des Musées et Monuments Lyonnais*, 1962, n° 2, pp. 27-29.

plus précisément chargé de la décoration de cette galerie et les fresques qu'il exécuta sur les murs et le plafond de cette pièce sont considérées comme ses meilleures œuvres (47).

J.C. Claret de la Tourette constitua également une bibliothèque, dont le développement fut surtout l'œuvre de son fils, J.A. Claret de la Tourette de Fleurieu. Cet ensemble était considéré au XVIII^e siècle comme "l'un des plus beaux de Lyon, pour le choix des matières représentées, la rareté des éditions et la beauté des reliures" (fig. 16) (48). Le dernier centre d'intérêt de J.C. Claret de la Tourette concerne plus directement cette étude, puisqu'il s'agit de la collection de monnaies qu'il acquit le 1^{er} décembre 1717 du chanoine Roman de Rives (fig. 17). La particularité de cette transaction réside dans le fait que J.C. Claret de la Tourette n'eut pas l'attitude habituelle du collectionneur de médailles qui constitue patiemment une galerie de portraits de personnages célèbres (49), mais qu'il acheta directement un médaillier célèbre, remarquable par sa qualité. En effet, Roman de Rives, chanoine et chambrier de l'île Barbe fut non seulement l'auteur de dissertations inédites sur la numismatique et l'archéologie, mais il travailla aussi dans le cabinet des médailles du roi et entretint des relations épistolaires avec la plupart des savants antiquaires européens. Ces éléments l'élevèrent au rang des plus habiles connaisseurs de médailles de son temps. J.C. Claret de la Tourette, issu d'une famille dont l'évolution sociale avait atteint son apogée, permit l'évolution culturelle



17) Acte de vente de la collection Roman de Rives.

(48) Cf. J. Baudrier, *op. cit.* n. 41, p. 10, reprenant les propos de Perneti, Recherches pour servir à l'histoire de Lyon, ou les lyonnais dignes de mémoire, Lyon, 1757, Tome V, Partie 2, p. 286. Nous connaissons cette bibliothèque par son catalogue établi en 1810, cf. R. Chartier, *op. cit.* n. 7, p. 205.

(49) Cf. J.-B. Giard, *op. cit.* n. 17, p. 15 :

"Tout amateur de curiosités voulait posséder une galerie de portraits, une collection complète de médailles des hommes illustres de l'Antiquité grecque et romaine".

(50) Voir J. Baudrier, *op. cit.* n. 41, pp. 6-15. Pour un portrait physique et "moral" de J.A. de Fleurieu, voir M.-F. Perez, "Un portrait inédit par Jean-Etienne Liotard (1702-1789)", *Genava* XXVIII, 1980, pp. 215-219 que nous remercions pour nous avoir permis de publier à nou-

veau les portraits du Président de Fleurieu (fig. 10) et de M.A.L. Claret de la Tourette (fig. 11).

(51) Voir M.-F. Perez : "L'Art vu par les Académiciens Lyonnais du XVIII^e siècle", *Mémoires de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon*, Tome XXXI, 1977, p. 76.

(52) Cf. J. Baudrier, *op. cit.* n. 41, pp. 11-14 et A. Magnin, *Claret de la Tourette, sa vie, ses travaux*, Paris, 1885.

des de Fleurieu. Ses goûts, perceptibles au travers de ses acquisitions, reflétaient ceux de son époque (Peintures/Livres/Monnaies).

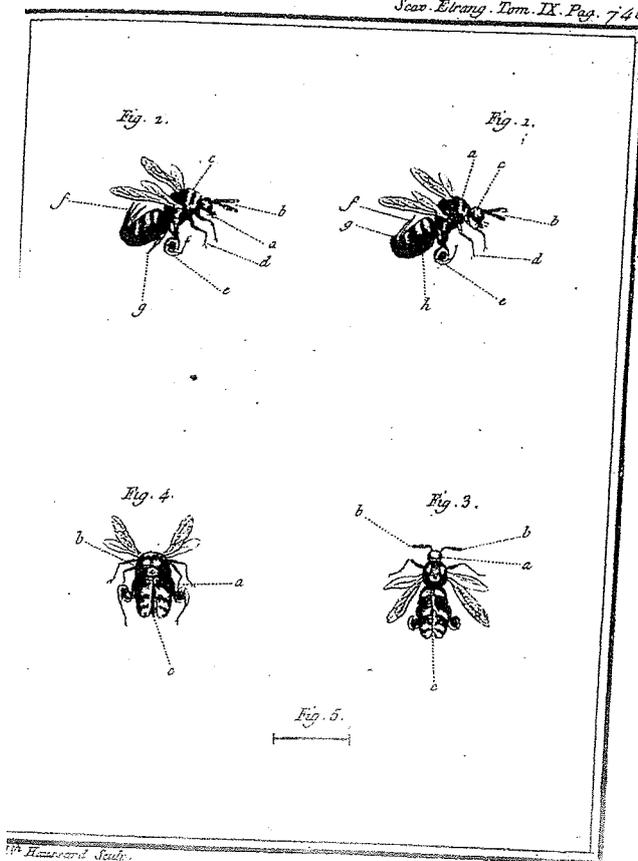
Si l'ascension sociale des Claret peut être considérée comme achevée à partir de la première charge de J. Claret, la consécration culturelle de la famille remonte à 1716, date de réception à l'Académie de Lyon de Jacques Anibal Claret de la Tourette de Fleurieu (1692-1776), dit Président de Fleurieu (50). Il fut donc le premier de Fleurieu, la famille Claret changeant à cette époque de patronyme, à entrer à l'Académie dont il devint à partir de 1736, *secrétaire perpétuel pour la classe des Belles-Lettres*. Ses rapports avec cette institution et le rôle qu'il y joua reflètent les conceptions artistiques et culturelles de ses contemporains. Ainsi, il fut l'un des trois Académiciens qui vendirent à la Ville leur collection particulière de monnaies afin de créer le Médaillier de Lyon. Ses préoccupations furent cependant davantage celles d'un curieux que d'un savant et il resta ce que fut son père, un amateur d'art (51). Son statut de secrétaire de l'Académie lui apporta l'équivalent de l'acquisition d'une seigneurie, pour son grand-père ou de la constitution d'un patrimoine culturel pour son père : une consécration prestigieuse.

L'évolution ultérieure du goût des membres de cette famille durant tout le XVIII^e est conforme encore une fois à celle de leurs contemporains. Son ultime étape fut atteinte avec l'un des fils de J.A. Claret de Fleurieu, Marc Antoine Louis Claret de la Tourette (1729-1793) (52). Ce dernier ac-



18) L. Valade, *Portrait de Marc Antoine Louis Claret de la Tourette*, 1757, coll. privée.

quit des charges et fut lui aussi *conseiller à la Cour des Monnaies de Lyon* (fig. 18). Mais après vingt années d'exercice, il renonça à ses fonctions pour se consacrer entièrement à ses études sur l'histoire naturelle et plus particulièrement à la botanique. Ce



19) Planche illustrant un *Mémoire sur une nouvelle espèce de mouche du genre des cinips trouvée dans l'enceinte de la Ville de Lyon par M. de la Tourette, vers 1771* (manuscrit B.M. Fonds Ancien).

glissement du goût des érudits au XVIII^e siècle, de l'histoire vers les sciences naturelles est lié à l'évolution des mentalités sur laquelle des auteurs tels que Voltaire ou J.J. Rousseau jouèrent un rôle fondamental (53). Ce dernier fut d'ailleurs l'un des amis de Marc Antoine et ils firent ensemble un voyage d'étude dans le Massif de la Grande Chartreuse (54). Contrairement à son père ou à son grand-père, M.A.L. Claret de la Tourette ne fut pas un amateur averti mais un véritable savant, spécialiste reconnu dans son domaine de recherche (55). Ses nombreuses publications (56) en sont la preuve (fig. 19), ainsi que son appartenance à une quantité étonnante de sociétés savantes (57) ou encore sa fonction de *secrétaire de l'Académie de Lyon pour la classe des sciences*.

Il fut cependant lui aussi un collectionneur, mais préféra aux médailles, peintures ou livres, les insectes, pierres et minéraux provenant des mines du Lyonnais, du Dauphiné et de l'Auvergne ainsi que les nombreuses plantes rares qu'il plaçait dans un herbier réputé (58). Son goût pour la botanique (fig. 20) associé à sa fortune personnelle et à sa réelle compétence, lui permirent la création de jardins botaniques. Ainsi, il constitua à l'École Vétérinaire de Lyon un jardin où se cultivaient plus de 3 000 espèces rares.

Après l'installation à Lyon, le développement du négoce familial puis l'acquisition de charges importantes permirent à la famille de Fleurieu de gravir les échelons d'une société lyon-

(53) Voir Kr. Pomian, "Médailles/coquilles = érudition/philosophie", *op. cit.* n. 17, pp. 143-162.

(54) J.-B. Dumas, *op. cit.* n. 7, p. 289.

(55) M.A.L. Claret de la Tourette publia en 1766 (en collaboration avec l'abbé Rozier), des *Démonstrations élémentaires de botanique*. Réimprimé à plusieurs reprises, cet ouvrage était destiné à l'instruction des élèves de l'Ecole Vétérinaire de Lyon.

(56) Pour sa bibliographie complète, voir J.-B. Dumas, *op. cit.* n. 7, p. 290.

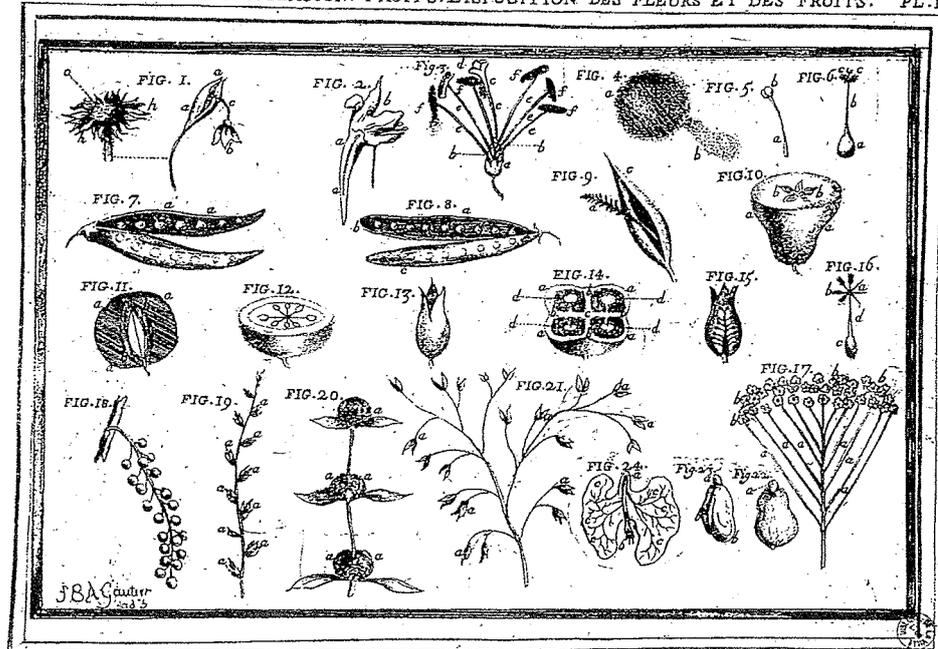
(57) M.A.L. Claret de la Tourette fut, entre autres, correspondant des Académies des Sciences de Paris, Sienne, Turin, Nancy et Dijon, de la Société Physico-botanique de Florence, de la Société d'agriculture de Toscane, des Sociétés économiques de Berne et de

Haute Lusace et de la Société d'Emulation de Bourg-en-Bresse (cf. J. Baudrier, *op. cit.* n. 41, p. 14).

(58) Voir J.-P. Gutton, *op. cit.* n. 7, p. 246 et J.-B. Dumas, *op. cit.* n. 7, p. 289.

Le cabinet, l'herbier et la bibliothèque de M.A.L. Claret de la Tourette sont connus par le testament que ce dernier rédigea en 1793 (collection particulière). Ils contenaient, entre autres, huit à neuf mille plantes classées et commentées, avec indication du lieu de provenance, la plupart des ouvrages de botanique publiés à cette date et un nombre important de manuscrits de M.A.L. Claret de la Tourette. D'après le testament, ces diverses pièces devaient revenir à l'Académie de Lyon.

PARTIES DE LA FRUCTIFICATION. FRUITS. DISPOSITION DES FLEURS ET DES FRUITS. PL.-II.



naïve ouverte par nature au commerce. Cette ascension sociale se doublera d'une dimension culturelle avec l'appartenance à l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon qui semble procurer à ces notables lyonnais l'équivalent culturel de ce qu'est l'achat d'un domaine pour l'ascension sociale. La constitution d'un médaillier, sa vente à la Ville, mais aussi l'évolution du goût des de Fleurieu ainsi que la place qu'ils occupèrent au sein de l'Académie, illustrent pleinement les principes, influences et changements que connut le milieu des érudits lyonnais sous l'Ancien Régime.

20) Planche extraite de l'ouvrage de l'abbé Rozier et M.A.L. Claret de la Tourette, *Démonstrations élémentaires de botanique*, Lyon, 1773 (2^{ème} édition).